LES CONFÉRENCES JURIDIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE CONTÉ

Le harcèlement moral au travail : que dit le droit ?

Le droit interdit le « harcèlement moral » au travail. Mais que recouvre cette notion de harcèlement moral au travail ? Quelles en sont les modalités (« harcèlement managérial », « harcèlement institutionnel », etc.) ? Et quelles sont les règles juridiques applicables en matière de prévention, de réparation et de sanction ?

INTERVENANT

Michel Miné, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise/Cnam/Cnrs, et avocat (barreau de Paris).

29 février 2024
17h30 - 18h

Bibliothèque Conté (accès 33 - 2e étage - salle 22)

2 rue Conté, Paris 3e

ACCES

Libre et gratuit

EPN 14 - Droit et Immobilier